

ATTESTATION SUR L'HONNEUR pour les contacts à risque collèges et lycées

Je soussigné(e) :

[Prénom et Nom]

demeurant :

[Adresse]

représentant légal de :

[Prénom et Nom de l'élève]

Jour du contact à risque (J0) :

Atteste sur l'honneur que (cocher les cases qui correspondent au cas de votre enfant)

⇒ Mon enfant a moins de 12 ans ou plus de 12 ans et a reçu 2 doses de vaccin

⇒ le résultat du test RT-PCR ou antigénique nasopharyngé réalisé (à J0) le [date du test] est négatif, il peut poursuivre les cours en présentiel et s'engage à réaliser 2 autotests à J+2 et J+4.

Si un des tests est positif, il doit rester un minimum de 5j à domicile en quarantaine à partir de la date du test positif. Il peut revenir ensuite dans l'établissement avec un test PCR ou antigénique négatif à J+5 et en l'absence de symptômes depuis plus de 48 h.

Si votre enfant ne fait pas de test il reste 7 jours à la maison.

⇒ Mon enfant a plus de 12 ans et n'a pas reçu 2 doses de vaccin

⇒ Il est resté en quarantaine 7 jours

⇒ Il présente un test antigénique ou PCR négatif à J+7 après le dernier contact avec le cas confirmé et ne présente pas de symptôme depuis plus de 48 h

En l'absence d'attestation sur l'honneur, la quarantaine sera prolongée jusqu'à la production de celle-ci et au maximum 14 jours.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [commune], le [date]

Signature et Nom Prénom